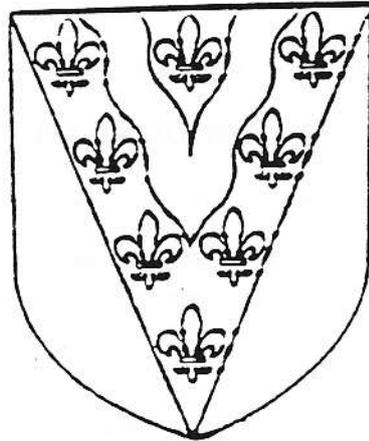


**Revue du Cercle d'Etudes
Généalogiques et Démographiques
du Val de Marne**



MNÉMÉ fille de Zeus, muse de la mémoire.

"Mémoire collective où derrière le parchemin, le papier, le film, se projette la vie quotidienne, à la fois grave et joyeuse, de toutes celles et de tous ceux qui, venus d'horizons très divers nous ont précédés ici."

N 2

Hiver 1990-91

CERCLE D'ETUDES GENEALOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU VAL DE MARNE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant son Siège social

aux archives Départementales - 8/10 rue des Archives - 94000 CRETEIL

Présidente d'Honneur : **Mme C. BERCHE** Directrice des Service d'Archives du Val de Marne

Président : **J. LE TOUZE** - 9 avenue des Rochers - 94170 LE PERREUX

Vice-Président, Responsable de la Publication : **R. THOUVENIN** - 3 impasse de La Terrasse
94500 CHAMPIGNY

Chargé des relations avec les Fédérations : **M. DELPRAT** - 5 rue du Docteur Métivet -
94000 CRETEIL

Secrétaire : Intérim assuré par un membre du Bureau

Trésorier : **M. GARNIER** - 18 rue Faïe Félix - 94300 VINCENNES

Comptable : **Mme MASSON** - 8 rue E. Manet - 94000 CRETEIL

Membres du Bureau : **Mme RIVET** - **Mlle VOISIN** - **Mme CANTEAU** - **M. PERNET**

Adresser la correspondance concernant la revue à :

R. THOUVENIN

3, impasse de la Terrasse

94500 CHAMPIGNY

La correspondance concernant le CEG 94
doit être adressée au :

C E G 94

Archives Départementales

CRETEIL

SOMMAIRE DU N° 2

- Editorial "MNÉMÉ 94"

I - ETUDES

1 - Les recherches généalogiques dans le Val de Marne

Conseil aux généalogistes :

2 - Les familles du Val de Marne : Une famille de Limeil et Brévannes du XVIIe au XIXe siècle (2ème partie)

3 - Horsains et aubains : réfugiés décédés à la Varenne en octobre et novembre 1652

5 - Documents d'archives - Paléographie

6 - Au hasard des archives

6.1 - Nourrissons et nourriciers

6.2 - Charivari et bataille à Villeneuve le Roi

II - DIALOGUES

- Questions et réponses des lecteurs

- La vie du Cercle : réunions, communiqués divers

EDITORIAL

Voici le deuxième numéro de MNÉMÉ 94, Hiver 90/91.... un peu en retard puisque le Printemps est arrivé !

Notre première revue a, paraît-il, été favorablement accueillie, ce qui nous encourage à continuer, encore qu'une aide concrète nous aurait plus touché.

Vous lirez dans cette nouvelle revue tous les projets que forme le Cercle pour faire peau neuve, pour se rapprocher davantage des généalogistes et de leurs problèmes.

Différentes idées ont été émises, différentes propositions ont été faites lors de la journée d'Etudes organisée par les AD 94 et par CLIO le 13 octobre 1990 avec l'active participation de Jean LE TOUZE. Certaines intéressent particulièrement la recherche généalogique et nous espérons obtenir de leurs auteurs un article pour MNÉMÉ.

Nous avons de même lancé quelques tentatives de relations avec d'autres Cercles (Cf. point 6.2 du CR de l'assemblée générale). N'hésitez pas à demander l'aide de nos correspondants, encore que nous ayons confirmé notre décision de rester "Val de Marne"... nos paroisses suffisent à notre activité d'autant que l'histoire de nos familles a été et reste souvent ignorée des histoires locales, et pourtant la vie d'une communauté n'est pas que celle de ses seigneurs ou de ses notables, c'est aussi et surtout celle de ses habitants, même les plus humbles et les plus ignorés ; nous devons les sortir de cet anonymat et l'arbre généalogique du seigneur dut-il souffrir de ce parti pris, il faut nous pencher sur les "Vingt millions de français" (1), sur ceux qui furent nos ancêtres.

Vous avez reconstitué vos 64 ou 128 quartiers "Val de Marnais".

Vous avez un problème, une difficulté, venez nous voir (2) ou écrivez-nous (3) nous ne ferons pas vos recherches mais pourrons vous aider....

A bientôt.

(1) Du titre d'un ouvrage de Pierre GOUBERTY : "Louis XIV et Vingt millions de français" Collection Pluriel - FAYARD 1966

(2) A partir de 14 heures les mardi et vendredi de chaque semaine aux AD 94

(3) Soyez assez aimable de joindre un timbre pour la réponse... Nous ne sommes pas riches !

1 - LES RECHERCHES GENEALOGIQUES DANS LE VAL DE MARNE

Avant d'aborder l'étude des sources de documentation que peut rencontrer le généalogiste en quête de ses origines, nous avons commencé dans le précédent numéro de MNÉMÉ un court survol de l'histoire des registres où étaient portées, par les curés ou les vicaires de nos paroisses, mentions des sacrements administrés : baptêmes, mariages, inhumations ; mentions accompagnées parfois de commentaires sur la vie quotidienne et les événements marquants.

La conservation de cette documentation fondamentale et irremplaçable tant pour le généalogiste que pour l'historien pose de nombreux problèmes dont le moindre n'est pas celui de leur consultation, nous reviendrons dans un autre article sur les mesures prises en particulier, sur l'aide efficace apportée par l'équipe animée par M. LE TOUZE (xx), et nous évoquerons enfin d'autres solutions que les progrès de la technique pourraient permettre dans un proche avenir.

Nous avons arrêté l'étude de la réglementation concernant la tenue des registres paroissiaux à l'ordonnance dite "Code Louis", signée à Saint-Germain en Laye en avril 1667, qui définissait les règles pour la tenue et la conservation desdits registres.

Dans les diocèses de la généralité de Paris, l'Eglise veillait depuis longtemps à la bonne tenue des registres qui étaient visés, avec observations éventuelles, lors des visites pastorales ; le progrès le plus important fût, nous l'avons déjà souligné, l'apposition systématique des signatures des déclarants et des témoins.

En 1714, le Parlement de Paris enjoignait aux desservants des paroisses d'inscrire sur leurs registres tous les décès d'enfants quelque soit leur âge (1) -prescriptions qui seront reprises par la Déclaration royale donnée à Versailles le 9 avril 1736, "concernant la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats et professions et des extraits qui en doivent être délivrés", applicable au 1er janvier 1737. Etait de même rendue obligatoire la tenue d'un deuxième registre également "authentique" (article 1 et 3), une nouvelle Déclaration Royale du 17 août 1737 rappelait cette prescription et ordonnait "aux curés des paroisses dépendant du Châtelet de Paris de faire incessamment parapher par le Lieutenant Civil un double registre..."

Les termes de la déclaration de 1736 donnaient avec toute la précision nécessaire les renseignements à consigner dans les actes et la forme de ceux-ci : articles 4 pour les Baptêmes - 7 pour les Mariages et 10 pour les Sépultures - Mesures d'organisation et de "normalisation" mais aussi mesures de sécurité contre les fausses déclarations ajoutées ou intercalées dans les actes.

Ces deux registres sont à l'origine des deux séries que nous connaissons ; celle du Greffe, versée aux Archives Départementales ; celle des paroisses versée au Archives de la Commune en application du décret de l'Assemblée Législative pris le 20 septembre 1792 (Cf. MNÉMÉ 1, rubrique 4).

Comme le remarquait J. Levron (2) la Déclaration de 1736 est à l'origine de l'état Civil français. Le décret de 1792 ne fera qu'en reprendre, en les "Laïcisant", les principales dispositions (3).

à suivre....

NOTES ET RENVOIS

(xx) Cf. exposé fait le 13 octobre 1990 en rubrique "Vie du Cercle"

(1) nés viables et baptisés

(2) J. Levron - les registres paroissiaux et d'état civil en France, (Archives - Volume IX - peut être consulté au AD 94).

(3) ajoutant toutefois la notion de divorce.

2 - FAMILLES DU VAL DE MARNE

Suite et fin (provisoire) de l'étude commencée dans Mnémé n°1 sur la famille NANTEAU qui se disperse dans la val de Marne, la Seine et Marne et le Val d'Oise.

L'un de ses membres revient, à la veille de la révolution, dans la Val de Marne, à Choisy le Roi où il laissera une descendance.

Nous avons également trace d'un autre Philippe NANTEAU (1) (parrain d'un enfant de Jean Baptiste né le 28/8/1800), âgé de 47 ans (né vers 1753) habitant Villeneuve Saint Georges et pastillon de son métier, il est cité dans "l'affaire du courrier de Lyon", car il conduisit "la malle" le 27 avril 1796, du relais de Villeneuve Saint Georges à celui de Lieusaint où il était remplacé par un collègue assassiné quelques heures plus tard entre Lieusaint et Melun.

NOTES ET RENVOIS

- (1) Voir ci-après, descendance de Philippe Nanteau et Marie Lanoue

CHERCHEURS - GENEALOGISTES

Outre le "répertoire Numérique des registres Paroissiaux et d'Etat Civil" (en vente aux AD 94) vous pouvez demander le dossier "Bienvenue aux Archives" qui décrit l'essentiel des sources documentaires disponibles aux AD.

PAROISSE DE LIMEIL EN BRIE
(LIMEIL-BREVANNES)

- Sources : Registres paroissiaux (Mairie de Limeil et de Choisy le Roi)
- Archives notariales (AD 94)

FAMILLE NANTEAU

Article

1 Charles NANTEAU 1639-1704 et son épouse Jeanne CHASTELAIN ont eu quatre enfants.

11 Charles dont nous n'avons pas de traces

12 Estienne 1675-1739 qui laisse 3 garçons dont nous perdons trace

13 Denis 1680-1742 dont 1 fils (131) ci-après

14 Claude 1682-1736 dont 3 fils 141 à 143 ci-après

(sauf mention particulière les actes sont passés à Limeil)

131 Louis Denis X 23.07.1742

° 15.05.1719
+ 19.01.1774

Anne Françoise LEGUET
(LEGUAY)

° 20.10.1711
+ 21.03.1771

14.10.1743 Anne Françoise X 30.01.1769 Pierre François BOUILLET

21.09.1744 Marie (Jeanne) X 02.11.1769 Antoine PAYSAN veuf de
Jeanne GUILLET (2)

23.11.1747 Marie Catherine Marraine en 1774 - Couturière à
Brévannes

06.1749 Marie Louise

+ 23.07.1750

18.08.1752 Marie Louise X 23.01.1776 Pierre LECOLAN
+ 27.09.1777 (25 ans)

Fin de la branche 131

141 Philippe ca x 1734

° 28.02.1707
+ 07.12.1754

Marie Claude LE BLANC
Née le 04.04.1707
+ 30.11.1779 (73 ans)

Cabaretier 07.1738

Marchand 10.1743
décès

NOTES ET RENVOIS

(2) PAYSAN et LECOLAN sont des patronymes fréquemment rencontrés tant à Limeil que dans les paroisses alentour

29.09.1734 Claude - Témoin mariage de sa soeur 07.1771
- Absent décès de sa mère en 1779

1411

26.03.1736 François X ? Marie Anne BERNE
31.07.1738 Marie Claude + 06.10.1739
? Marie Louise X 24.07.1769 Pierre
Vincent Louis
(veuf habite Paris)

06.10.1743 Marie Jeanne

1412

15.08.1745 Joseph (3) Témoin au décès de sa mère
en 11.1779
06.09.1748 Geneviève Aimée X 15.07.1771 Robert Dubois
de Draveil

142 Jean X 03.02.1739 à Marie Madeleine CABOURET
à Villecresnes (94)
° 15.10.1714
En 12.1756 Fermier à
Lésigny (La Jonchery)
---> Seine et Marne

111 François X ? Marie Anne Berne
Né 26.03.1736

23.04.1772 Nicolas François
09.05.1773 Joseph
22.10.1775 Barthélémy
25.03.177 Marie Madeleine
Baptiste Louis Nicolas
23.06.1779 Marie Victoire
06.03.1781 Anne
20.09.1782 Marie Françoise

NOTES ET RENVOIS

(3) Pas d'autre trace de Joseph à Limeil

Nous avons retrouvé les enfants de ESTIENNE NANTEAU (12)

123 Philippe (Etienne) né le 29.09.1722

124 Etienne (Philippe) né le 31.05.1725

Un Philippe NANTEAU X de Marie LANOUE acquiert en 11.1776 l'auberge du "Grand cerf" à DUGNY (Le Bourget)

Lors de son décès, le partage est fait par "licitation volontaire entre ses 5 enfants" : Jean Baptiste - Jean Baptiste Barnabé - Philippe (4) - Jean Charles et Victoire, femme de Nicolas Quantin - et l'auberge échoit à Jean Baptiste.

Celui-ci se marie à Choisy le Roi le 31.10.1789 (5) avec Victoire Françoise GENTY et nous trouvons parmi les témoins pour l'époux son frère Philippe, époux de Sophie Marceline VOISY, aubergiste au Bourget - Jean FIACRE GEANT "cousin paternel" fils de Marie Aimée NANTEAU elle-même fille de Denis (13)

Ce qui nous rapporte bien d'autres familles.

Quant aux GENTY, parents de l'épouse, ils possèdent une maison à Choisy le Roi "sur le bord de la rivière, vis à vis le passage du bac et ou pend pour enseigne Siant Nicolas, construite sur un terrain qui leur a été concédé par le Roi". Le contrat de mariage passé devant DOSNE Notaire à Paris porte la mise à disposition des nouveaux époux du fond de marchand de vin - traiteur établi en ladite maison contre paiement d'une rente.

Le 26.10.1791 le curé de Choisy note sur son registre le décès d'un garçon né d'hier et ondoyé à la maison à cause du péril de mort comme il nous a été certifié par la veuve BONY sage femme, décédé le même jour, fils de Jean Baptiste NANTEAU, aubergiste et de Victoire Françoise GENTY ses père et mère, de cette paroisse.

Suivront :

Jean Robert le 23.11.1792

Victoire Charlotte le 7.03.1795

Charles Louis le 28.11.1796

Philippe Antoine le 23.08.1800

Louis Jules 5.11.1801

NOTES ET RENVOIS

(4) Peut être celui de Lieusaint (voir 1° page)

(5) Voir l'acte en rubrique 5 - Documents d'archives du val de Marne - Paloégraphie

3 - HORSAINS ET AUBAINS

Nous avons commencé dans MNÉMÉ n° 1, la publication d'un registre des "Sépultures des personnes réfugiées des paroisses voisines" ouvert en 1652 par le curé de Saint Hilaire de la Varenne, après avoir rappelé brièvement les dramatiques événements de la Fronde qui furent la cause de cette hécatombe. Nous avons arrêté cette liste aux décès enregistrés le 30 septembre. Voici la triste suite :

Octobre 1652

- 1 Le magister de Sucy nommé (en blanc)
Jéhan LE GRAIN, de Sucy
Blaise HARLIN
Un enfant de Michel RICHARD, neveu de la femme de Martin LECOINTE de Sucy
Un enfant de Pierre CHENARD, de Sucy
Michelle PAGE, de Chennevières
Pierre CASTILLE, chirurgien de Chennevières
- 2 Un enfant de Nicolas VILLAIN, de Sucy
Un enfant de Charles BOISSELIER
La femme de Luc MOUSTIER, jardinier, de Sucy
Vincent HUGUET, de Chennevières
Un enfant de Charles CUSSEAU, de Créteil
- 3 Mr Jacques, jardinier de Mr ROLOT, de Créteil
Un enfant de Jehan GOYER
La femme du nommé LAURENSE, de Créteil, au Port
Anne PAILLARD, femme de Claude LEBLANC, de Chennevières
Un enfant à Pierre LEROY, de Chennevières
Guillaume BEGA, de Sucy, au Port de Chennevières
- 4 Robert PLET, de Noiseau, au Port de Chennevières
Une pauvre femme de Sucy qui a été servante du nommé GOUJON
Une grande fille du feu Bourlier de Créteil, décédée au Port de Créteil
Un enfant décédé au Port de Créteil, fils de (en blanc)
- 5 Marie, femme de RABAY, de Créteil, au Port
Un enfant à Garnier, de Créteil, au Port
Thomasse GOURDIN, de Créteil, au Port
Un enfant de Jéhan VIET, de Créteil, au Port
Une grande fille au feu bourrelier de Créteil (note, la 2° ??)
Marie ROUSSEAU, de Sucy, je lui ai prêté de l'argent à sa mère pour faire faire la fosse et la faire porter du Port de Chennevières à l'église
Un enfant de Pierre PROUX de Chennevières
- 6 Marie METIVIER, fille de feu Pierre METIVIER, de Chennevières
Andrye de la PIERRE, femme de feu Nicolas AUBELLE, de Sucy
Claude BIGOT, greffier de Valenton
- 7 Anne LECOINTRE, veuve de feu TESSIER, de Sucy
Marie BOUILLON, femme de Jacques MARTIN, de Créteil, enterrée à Saint-Hilaire
- 8 Un grand enfant à défunt Pierre BOUYN, de Sucy
Un enfant à Noël TUIREAU, de Créteil, au Port
Un enfant de Créteil audit défunt serrurier dudit lieu

- 9 La femme à Agouard DUBOIS, de Créteil, au Port
 Jehanne FOULON, de Sucy
 Un enfant a feu CORBET, de Chennevières
- 10 Un homme de Sucy nommé COINTRET
 Pierre METIVIER, fils de feu Antoine METIVIER, de Chennevières
 Un enfant à Jehan MEUSNIER, de Créteil, au Port
- 11 La veuve, AUBELLE, de Créteil
 Le fils de ladite veuve AUBELLE, âgé de 20 ans
 La femme de Jacques LEDUC, de Chennevières
 La femme de Jehan HUBERT, de Sucy
- 13 Jacques BARON, de Chennevières
 Une grande fille à LA HUETTE, de Créteil
- 14 Nicolas THIBAUT, de Créteil, au Port
 Jehan CUSSEAU, au Port, transporté à Créteil
- 15 Guillaume PETITPAS (de la Varenne) au Port de Créteil
 Un enfant de Pierre CHESNARD, de Sucy, âgé 10 ans
- 16 La femme à Jehan MEUSNIER, de Créteil
 BLONDEAU, boucher de Créteil, au Port
 Louise BERTHELOT, femme de Laurent COQUART, de Créteil
 La femme de Mahier RENIER, au Port
- 20 Une femme, de Sucy
 Un enfant, de Sucy
- 23 LAURENSE, Homme de Créteil, au Port, que j'ai conduit à Créteil où je l'ai
 inhumé
 Un enfant à LA ROBINETTE, de Créteil, au Port
- 29 Une femme de Créteil nommée LA ROBINETTE, au Port
- 31 La veille de la Toussaint, Anne LARMOYER, fille de feu Jehan, de Sucy, au Port
 de Chennevières

Novembre 1652

- 4 Auguste VAL, pauvre homme, autrefois serviteur de Monsieur SAULNIER
 Chanoine, au Port de Créteil
 Un grand garçon âgé de plus de 25 ans mort dans une étable au port
 de Chennevières
- 6 Un petit garçon de Sucy âgé d'environ 9 ans, fils de Pierre MAGLOIRE
- 7 Barbe BARON, grande fille de Chennevières, morte à la Maison du Port de
 Chennevières
- 13 Henriette MAGLOIRE, de Sucy, enfant morte à la Varenne

FIN

Arrêtons à cette date, la publication de ce registre, témoin de tant de misères et de tant de larmes. Nous aurons une pensée pour tous ces humbles, nos ancêtres, morts pendant que se querellaient les princes.

Nous souhaitons dans notre premier article que soit engagée une recherche dans les registres paroissiaux des autres localités du Val de Marne pour relever les actes concernant les "réfugiés". Madame SERVERA nous communique deux mentions de naissance relevées dans les registres paroissiaux de Champigny, pendant les guerres de la "première" Fronde.

B.M.S. de Champigny

Le 23 janvier 1649, naissance de Jehan MAROT, fils de Jehan et de Perrette MARTIN, réfugiés aux écuries du château.

Le 14 mai 1649, naissance de Magdeleine LE MAISTRE, fille d'Augustin LE MAISTRE, né à Blois, et d'Anne BELANGER, de Brie-Comte-Robert, réfugiés à Coeuilly.

COURRIER

C'est avec plaisir que j'ai reçu et lu et l'er numéro de notre revue.

Je tiens à féliciter tous ceux qui l'ont rédigée car cette rédaction et la mise en page représente un très long et bon travail. Les sujets y sont très intéressants.

L'un d'eux : "Familles du Val de Marne" a retenu mon attention, j'ai relevé un nom : Philippe LECOINTE et j'ai moi-même dans mes ancêtres une Marie Marguerite LECOINTRE Paroisse de Limeil ! Peut être une erreur de transcription, mais peut être aussi sont-ils de la même famille.

Voici une recherche à faire ! C'est cela la généalogie et c'est passionnant !

G. VOISIN,
Membre du Bureau du Cercle
et descendante d'une vieille famille de Créteil.

Paris, novembre 1990

5 - DOCUMENTS D'ARCHIVES DU VAL DE MARNE

PALEOGRAPHIE

Nous vous donnons ci-après pour notre deuxième article :

- 1) la traduction des deux derniers textes publiés dans MNÉMÉ n° 1
- 2) deux nouveaux textes.

Nous avons pensé faciliter la traduction en vous proposant chacun en deux parties,

- l'une avec traduction, ce qui permet éventuellement de vous familiariser avec l'écriture,
- l'autre devrait vous inviter à faire vous-même la transcription à votre tour.

Ces deux textes se rapportent bien sûr au Val de Marne et à la généalogie, ils sont de traduction relativement facile et n'ont pour unique prétention que de vous exercer à reconnaître et à déchiffrer les écritures que vous rencontrerez lors de vos recherches dans les registres paroissiaux.

Ceci ne saurait être toutefois qu'un encouragement à tenter à vous perfectionner dans ces travaux :

- . en vous inscrivant au cours de paléographie dispensé aux AD de Créteil (inscrivez-vous vite pour la rentrée 91),
- . en venant aux permanences du Cercle les Mardi et Vendredi de chaque semaine, où vous trouverez aide et conseils,
- . en demandant des renseignements complémentaires à la responsable de cette rubrique, Mme RIVET.

PENSEZ A L'HISTOIRE !

Si vous possédez des archives familiales, commerciales, industrielles
ou autres, vous pouvez les déposer

aux Archives Départementales du Val de Marne.

Ce dépôt peut-être provisoire ou définitif.

Ces "papiers" d'aujourd'hui sont la source, la base de recherches
futures,

~~ne jetez rien~~, renseignez-vous,

Téléphonez à Madame La Directrice des Archives départementales
49.80.52.21

Transcription des documents reproduits dans le n° 1 de MNÉMÉ 94

- Compte-rendu inséré par le curé de Boissy Saint-Léger, dans le registre paroissial.

Ce septiesme jour du moys de septembre de l'an de grace mil six cents cinquante deux moi et tous mes pauvres paroissiens avons esté contraincts de quitte et abandonne nostre paroisse pour ceder a la violence des troupes rebelles suivant le parti du prince de Condé et nous sommes refugies chacun ou il a peu pendant cette miserable guerre lespace de six moys il est mort presque au nombre de plus de sept vings personnes de ma paroisse et ce en divers lieux nous n'avons peu les assister tant pour avoir esté malade a lextrinite que pour ce que chacun sest retiré lun a paris les autres au chasteau de Grosboys et autres lieux au loing le dix huitieme du moys d'octobre de la même année nous sommes retournes dans nos maisons les armées de loraine et Vitemberg de Condé sestant retirees.

- Un serment de sage-femme en 1655

L'an mil six cent cinquante
cinq le huitième novembre
en la presence de Jean Beynar
Maistre chirurgien de Thyais
Marié Doidon femme de
André Gantier Berger demeur
ant dud. village de Thyais
a faict le serment de fidelite
entre nos mains promettant
a dieu et a nous ayant pose
sa main droicte sur les ssctz (saintz)
Evangiles, de bien deubnt (deubment)
et diligemment exercer loffic
de sage femme en cette
paroisse a led. Beynar
avec moy a signe ; lad.
Dordon ayant declare, ne
scavoir escrire ne signer

Benard

Condamine

I - NOUS DONNONS LA PREMIERE PARTIE DE CET ACTE NOTARIE D'UNE
PROCURATION POUR OPPOSITION A MARIAGE, LAISSANT AU LECTEUR LE
PLAISIR DE CONTINUER ET TERMINER " L'EXERCICE"
(REF: ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE -
ETUDE DUCHÉ A CHARENTON)

23. Juin 1762.
procurations pour
6 pp. mariage
procurations

Ardeuant Laurent Denis Duché
glossier notaire du Bourg de Charenton et
depuis années

Est présente Anne Cresneau fille unique
demeurante au devant de Charenton-le-Pont
apartir rue de Lombard chez M^{re} Chantreau
la maison d'un Debarthe à la porte
Les quelles à par ses parents d'une
bonne famille a

de fait une opposition a la célébration
de mariage, quelle a appelé que de contacter
le nommé Perche dit Thomas faux garçon
Boulhier demeurant au devant de la rue
actuellement au Creteil chez les
M^{re} Boulhier au de Creteil et les
les filles: et en outre par elle opposition
à marier du nommé Boulhier au de
Boulhier demeurant au de Lurey et
Coyeur Cause, d'habitation de quelle pendant
faite devant le Curé d'après de
enfant prouvé d'hy, porte au la face
trouvé. Ce huit mes dernier fige de l'hy
le Curé d'hy d'hy d'hy d'hy d'hy
police au quartier de la Côte d'hy
au de l'hy et de l'hy d'hy d'hy
d'hy d'hy d'hy d'hy d'hy d'hy

Z - ACTE DE MARIAGE DE JEAN BAPTISTE HANICHU
(VOIR CI-DESSUS FAMILLES DU VAL DE MARNE

L'an mil sept cent quatre vingt le treute
et un d'Octobre apres la publication d'un Ban faite
en cette Eglise le six du mois d'octobre sans opposition
quelconque, au la dispense de deux autres Bans
accordees par Mgr l'Archeveque de Paris en
date du dix du mois d'octobre dernier par le Procureur
Général de la Cour de Justice et de Justice
le même jour signé Genty, et apres les fiancailles
aussi célébrées la veille en cette Eglise ou été
Mariés en nous Prése
Jouffigné les Bénédiction nuptiale apres avoir
pu leur Couvent ~~ment~~ par parler de présent
Jean Baptiste Nantou, M^e Aubergiste
marié de Defuncte Philype Nantou et de
Marie Lanou son sœur et Mere de la paroisse
du Bourget de ce Diocèse et Victoire Françoise
Genty, fille mineure de J^e Charles Genty M^e
Aubergiste a aujour d'hui de cette paroisse
et de Madelaine Chevillard son père et Mere
de cette paroisse Assistés de l'Époux de
Philype Nantou Aubergiste et de J^e Bourget son
frere de Robert Couffe Aubergiste et de J^e Bourget
son frere de J^e Genty le jeune et de J^e Genty
Charles Genty le pere de Claude Genty marchand de Bois

son frere et de plusieurs autres paraus crains qui ont signé
ce document soussigné. / Jean Baptiste Nantou
Genty Genty le jeune et Nantou
Couffe et Genty le pere Chevillard
Genty le jeune
Genty le jeune

6 - AU HASARD DES ARCHIVES . . . ET DES BIBLIOTHEQUES

Relevé d'actes divers dans les registres paroissiaux,
actes notariés et autres déclarations concernant
les familles ou les paroisses du département.

6.1 NOURRISSONS ET NOURRICIERS

Ce texte de RESTIF de la BRETONNE que nous communique Madame SERVERA éclaire d'un jour peut-être nouveau le problème du décès des enfants placés en nourrice dans nos paroisses; problème déjà évoqué dans l'introduction de la rubrique "HORSAINS et AUBAINS" du premier numéro de Mnémé, et nous espérons (...plus tard...) publier une étude sur ce sujet. Vous pouvez bien sûr y participer et faire connaître les "trouvailles" faites dans les registres ou dans les archives.

En écho à la question des nourrices soulevée lors d'une précédente réunion du cercle, voici un extrait des "Nuits révolutionnaires" de Nicolas Restif de la Bretonne (Livre de poche N° 5020), page 228.

C'est la septième Nuit et il évoque le sort des enfants livrés au plaisir des libertins à Paris. On croirait lire un reportage sur la Thaïlande aujourd'hui.

"Elle (la nourrice) empêche bien les filles de famille, ainsi que les filles de maison, femmes de chambre et cuisinières, de détruire leur fruit, en retenant leurs enfants, et en favorisant leurs couches. Il y en a d'autres qui achètent les enfants des pauvres gens, qui ne peuvent les nourrir, en choisissant les plus jolis. Si dans ceux retenus au ventre de leurs mères, il s'en trouve de difformes, on les porte aux enfants trouvés ; mais si tard qu'ils périssent tous. Quelquefois on parcourt, ou l'on fait parcourir les provinces, pour en avoir de superbes ! alors on gagne la nourrice, qui vend l'enfant qu'on fait voir malade au curé ; elle part, et l'on ensevelit des haillons, dont le curé envoie l'extrait mortuaire. On fait ici quelquefois ce petit commerce avec les servantes et les gouvernantes d'enfants, mais cela est rare, à cause du risque. L'enfant tombe malade, paraît languir quelques jours, puis mourir. On ensevelit des chiffons."

6.2 CHARIVARI ET BATAILLE A VILLENEUVE LE ROI

S'il peut-être amusant pour le généalogiste curieux, de retrouver l'identité des paroissiens et des paroissiennes concernés par l'impertinente chanson, la "batterie" qu'elle déclanche à l'époque laisse à croire qu'elle ne fut pas appréciée des dédicataires.

Ceci se passait en Février 1776, l'abbé Thomé, curé de Villeneuve le Roi porte plainte auprès de Monsieur de Courcelle "juge criminel et de police au BAILLIAGE et CHATELLINI de Villeneuve le Roi et Ablon"... il craint de nouvelles manifestations et en appelle à son autorité.

Nous publions ici la lettre du curé Thomé et le texte de la chanson incriminée. Le procès qui s'ensuivit, non moins imaginé fera l'objet d'une prochaine rubrique de Mnémé

C'est, sous cet aspect truculent et violent, la vie quotidienne de nos villages qui est évoquée dans ces documents; complètement indispensables de la généalogie ces recherches permettent d'apporter un éclairage vivant sur le passé de nos ancêtres ; ceux de Villeneuve le Roi ont vécu cette affaire et l'amateur en quête de ses racines verra peut-être d'un oeil différent ceux qui sont cités ici.

Référence : AD 94 créteil fonds B94-82 villeneuve le Roi
Relevé et traduction par Mme L. RIVET

"Le généalogiste qui se contenterait de reconstituer son tableau d'ascendance sans s'intéresser au cadre géographique, économique, social et démographique avancerait comme un aveugle, s'étonnerait de tout et de rien"

J. DUPAQUIER "Du passé au présent"
(revue du CGHEN 1986 n° 3 page 24)

2 - L'objet du délit

Chanson nouvelle sur air inconnu sur les filles du Port au Bled

*Chantons la chansonnet (te) des filles du Port au
Bled*

*La Liret, quy vont à la guing(u)ette Liron fa
ma Lurette faire gabriole Liron fa ma Luret*

*Le Port au Bled fillettes qu'à tout vous préféré
ma Liret vous y allez seulette Liron fa ma Lurette
et deux quand vous venez Liron fa ma Luret*

*Notre belle Javotte (1) la fille du cabaretier me
luré
n'était pas la dernière Liron fa ma commère
a bien cabrioller Liron fa ma Luret*

*La belle couturière qu'on nomme Janneton (2) ma Liron
reste dans sa chambrette Liron fa ma Lurette
rapporte au pas pied Liron fa ma Luret*

*La jeune blanchisseuse (3) qui est bien distingué
ma Luret elle a fait la follette Liron fa ma Lurette
sur un lit a tombé Liron fa ma Luret*

*Notre soeur Louiset (4) du couvent s'est sauvée
ma Luret, elle vient etre nonette Liron fa ma Lurette
de sur le Port au Bled Liron fa ma Luret*

*De notre jolie beurrier (5) fille de ce
cartier ma Luret
aurait été Bourriet Liron fa ma commère
sans ce maudit de port au bled Liron fa ma Luret*

*Qui a fait la chansonnette trois fort bon garçon
bon Luron en buvant dropinette Liron fa ma Lurette
un soir au porcheron Liron fa ma Luron*

Fin

- (1) Legendre fille de Jean Legendre, sait signer
- (2) Jeanne Leroux fille de Leroux dit macon
- (3) Angélique Breton fille de Nicolas Breton, sait signer
- (4) Louise Legendre fille de Guillaume Legendre, maréchal, ne sait signer.
- (5) Marie Anne Langlois fille de Jean Langlois, sait signer

Nota: Ces notes sont marginales dans le texte original.

Note, il y a encore trois autres chansons dans lesquelles Louise Charpentier sous le nom de Louison, autre la nommée Madelon HUE dénommée sous le nom de Madelon et Marie Godefroy dénommée sous le nom de Charlotte sait signer

Procès verbal de ce jour d'hui
cinq février mil sept cent soixante seize

Note de Mnémé : orthographe et présentation respectées.

3 - La lettre du curé THOMÉ

Monsieur

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'hier à 10 heures
et demie du soir qu'une troupe de garçons au moins de 13.
chantoient la chanson qui a occasionné la bottevie, comme
cela pourroit en causer de nouvelles je vous prie d'interpeller
votre autorité et d'arrêter le tout en faisant un exemple.
je ne vous avance rien dont je ne sois sûr, je les ai vu et
entendu sans pouvoir en reconnaître un seul, ou en en
avoir nommé. Et comme j'aurois pu être trompé je ne vous le
nomme point, vous aurez la bonté de vous en informer et
des qu'une fois vous en connaîtrez un vous reconnaîtrez bien
toute la troupe. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite
considération.

C. Thomé votre très humble et très obéissant serviteur

Thomé curé de
St-Martin de
L'Église

MS fil 1476.

II - DIALOGUES

QUESTIONS ET REPONSES DES LECTEURS

REPONSES

Aucune réponse à la question posée dans MNÉMÉ n° 1 sur l'origine du prénom "Fleur de Lys" nous allons interroger nos confrères de Seine et Marne où cet original et poétique prénom se rencontre également.....

QUESTIONS

- 91/1 Rech. date et lieu ° et + de BEMELMANS Léonard, fils de Gilles B. & Jeanne PALME, x 11.08.1738 Champigny S/Marne avec Marie ISSARD
- 91/2 Rech. date et lieu ° Marie ISSARD, fille de André I. & MIVault Edmée, x 11.08.1738 Champigny s/Marne avec BEMELMANS Léonard et + Créteil le 01.04.1730.
- 91/3 Rech. date et lieu ° GUILLET Jeanne, fille de Jean G. & de Marie Claude BUISSON, x 24.05.1757 Limeil avec PAYSan Antoine, + à Limeil Brévannes 20.06.1812.
- 91/4 Rech. date et lieu ° & + de DELANOUE Jean-Baptiste, X en 2èmes noces 21.04.1749 Limeil Brévannes avec MOUSSARD Marie-Anne.
- 91/5 Rech. date et lieu + de MOUSSARD Marie-Anne, fille de Pierre M. & BOURGEOIS Anne, ° 15.05.1713 Limeil et x 21.04.1749 Limeil avec J.B. DELANOUE.
- 91/6 Rech. date et lieu de ° de GALA Catherine, fille de Antoine G. et de GAMBIER Catherine, x 14.05.1724 Villecresnes avec GAUTHIER Germain, et 30.01.1758 Villecresnes.
- 91/7 Rech. date et lieu ° de THUILLIER Noël, + 07.10.1725 Marolles-en-Brie, x avec DUCHATEAU Marguerite de St-Pardoux (87).
- 91/8 Rech. date et lieu ° de THUILLIER Anne, fille de Noël T. et Marguerite DUCHATEAU, x 27.06.1725 Marolles-en-Brie avec DAUVERGNES Antoine, et + 31.03.1787 Marolles-en-Brie.

Pierre PERNET CEGD 94

91/9 Rech. date ° et x de Pierre VIQUET, + 22.01.1736 (30 ans) La Queue en Brie, x ca 1731 ? avec Marie (H)ALLAIN.

91/10 Rech. date ° et + de Marie (H)ALLAIN, x avec Pierre VIQUET

Claudie CANTEAU CEGD 94 pour
Elisabeth HERVE correspondante du Finistère

RENCONTRES D'HISTOIRE DU VAL DE MARNE

Organisées par les Archives Départementales et CLIO 94

Conférences du samedi 13 octobre 1990 :
"Autour de l'Etat Civil"
exposé de M. Jean LE TOUZE.

"Les travaux du Cercle d'Etudes Généalogiques et Démographiques
du Val de Marne, Bilan et Perspectives"

Qu'il s'agisse d'un peuple ou d'un individu, la question de ses origines intéresse toujours vivement sa curiosité. L'homme a beau être attentif au spectacle de la vie quotidienne et s'absorber dans l'activité qu'elle exige, il y a deux problèmes qui le passionnent au plus haut point: celui parfois angoissant de sa destinée et celui si intéressant de son origine dans le lointain des âges ; et même si les données de l'Histoire sont parfois insuffisantes pour satisfaire le second, elles en comprennent déjà beaucoup pour satisfaire la plupart des généalogistes.

La recherche de nos ancêtres ne peut être une fin. Comment peut-on s'estimer satisfait d'un simple alignement de noms et de dates sur un beau tableau ? Ces personnages ont mené leur vie, leur foyer, selon les conditions de l'époque qui fut la leur et selon leur niveau social. Etaient-ils marins, laboureurs, artisans, médecins, notaires ou gagne-deniers ? La curiosité doit aussitôt s'éveiller. Ils ont pu vivre en période de calme et de prospérité ou au contraire avoir connu les troubles des guerres de religions, de la Fronde ou des révolutions.

Au sein de notre Cercle, nous avons toujours encouragé nos membres à découvrir la vie, l'Histoire de leurs ancêtres ; leur donner une âme.

Sans doute, l'exposition actuelle leur montre-t-elle que la Généalogie, notre passion, est bien la petite soeur de la recherche historique.

Le généalogiste est réputé: gros manipulateur de registres d'Etat Civil ou paroissiaux. En Val de Marne, nous avons la chance que soient parvenus jusqu'à nous, des actes ayant plus de quatre siècles. Certains un peu éprouvés, d'autres en très bon état. Nous sommes conscients d'avoir à transmettre ce patrimoine aux générations futures. Par tous les moyens possibles, nous devons contribuer à en assurer la sauvegarde.

Dès l'origine de notre Cercle, il y a environ dix ans, nous avons proposé à Madame BERCHE, d'entreprendre le dépouillement systématique des registres anciens de notre département. Ceci jusqu'à 1802 inclus, considérant qu'ensuite des tables étaient devenues obligatoires. Nous avons estimé à trente années, le temps nécessaire pour mener cette tâche à son terme. Nous étions convaincus de son utilité. Pourquoi aurions-nous retardé sa mise en chantier ?

Déchiffrant les actes, selon les écritures d'époque, s'efforçant de retrouver les parties effacées, disparues ou renseignements absents dans l'acte, notre équipe de personnes bénévoles, pas nécessairement membres de notre Cercle, s'est rapidement mise au travail. Puis, vérification des fiches et leur préparation pour l'établissement des tables, decennales, alphabétiques et avec les filiations ou renseignements de parentés.

Notre problème est que toute l'intendance ne peut suivre le rythme des relevés. Actuellement l'équipe a fiché près du tiers de l'ensemble des registres. Mais la réalisation des tables a beaucoup de retard et par là même leur dépôt aux Archives Départementales.

Nous ne nous limitons pas à l'édition des tables et des documents de statistiques qui les accompagnent. Sachant que la ville de Paris a vu disparaître la presque totalité de ses registres d'Etat Civil, nous nous efforçons d'apporter notre pierre à la reconstitution de cette mémoire. Nous éditons un relevé chronologique de tous les parisiens rencontrés dans les actes que nous dépouillons, avec tous les renseignements les concernant. Les Archives de la Seine ont déjà reçu une partie de ces états; nous avons attendu l'installation dans leurs nouveaux locaux pour leur en donner une suite.

Nous relevons de la même façon les provinciaux mariés ou décédés en nos communes du Val de Marne.

Généalogistes, chercheurs y trouveront leur bonheur, peut-être, mais y perdront sans doute quelques plaisirs de fouiner.

Faisons le point à ce jour... ABLON, ARCUEIL, NOISEAU et THIAIS sont terminées, les tables en sont consultables en salle de lecture. Les deux paroisses de VITRY sur SEINE, VILLENEUVE le ROI, MANDRES les ROSES sont dépouillées entièrement. Dans le même groupe, il faut ajouter le travail réalisé par les Sociétés Historiques locales: RUNGIS, par Mr DE LEPAULT et VINCENNES par notre regretté Mr Pierre LANGLOIS. Certaines tables sont déposées. Beaucoup restent à faire.

Nous avons aussi bien avancé : SANTENY, BRY sur MARNE, CHAMPIGNY sur MARNE, ORLY,

Nous avons commencé : VILLECRESNES, VALENTON, LA QUEUE en BRIE, VILLEJUIF.

N'oublions pas le dépouillement de SAINT-MAUR, en cours avec l'équipe de Melle BAHIN.

C'est donc 18 communes que je viens de vous citer, sur les 41 que nous avons à dépouiller.

Je salue toutes les personnes qui collaborent à cette tâche passionnante et agréable par l'ambiance sympathique de cette équipe. Il n'y a aucune contrainte d'assiduité, chacun peut venir quand il veut, selon ses possibilités et son temps disponible. Croyez-moi, il reste de quoi distraire tous ceux ou celles qui souhaiteraient participer avec nous. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Maintenant, ce sera avec le même plaisir que nous accueillerons tous débutants en généalogie, ou ceux qui ayant déjà commencé leurs recherches, souhaiteraient que nous les aidions à contourner certains obstacles qu'ils rencontrent. Un Cercle, c'est un lien entre ses membres, c'est un moyen de recueillir des informations, de savoir que vous êtes peut-être plusieurs sur un même travail, de découvrir par ces contacts des éléments nouveaux et enrichissants pour vous.

Notre problème est que toute l'intendance ne peut suivre le rythme des relevés. Actuellement l'équipe a fiché près du tiers de l'ensemble des registres. Mais la réalisation des tables a beaucoup de retard et par là même leur dépôt aux Archives Départementales.

PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS EN GÉNÉALOGIE

Naissance.....	° ou o
Baptême.....	b
Mariage.....	x
Contrat de mariage.....	Cm
Divorce.....)(
Décès.....	† ou †
Mort au champ d'honneur....	†
Inhumation.....	(†)
Douteux.....	?
Sans postérité.....	s.p.
Sans alliance	
(célibataire).....	s.a.
Père.....	P
Mère.....	M
Parrain.....	p
Marraine.....	m
Témoin.....	t
Testament.....	test. ou ttt
Cité en 1820.....	1820
Avant 1820.....	/1820
Après 1820.....	1820/
Environ, vers.....	ca

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS ET DECISIONS PRISES A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 01 DECEMBRE 1990

Présidence : J. LE TOUZE

Secrétariat assuré provisoirement, pour l'assemblée générale, par Madame AUBERT, que nous remercions.

1 - RAPPEL DES ACTIVITES DE L'ANNEE

- Participation de membres du cercle à l'exposition organisée aux AD 94 sur le thème "Album de famille".
- Achat de matériel informatique propre au cercle, grâce à une subvention accordée par le Conseil Général, auquel nous renouvelons nos remerciements.
- Publication du N° 1 de Mnémé 94, bulletin du cercle.
- Participation du cercle aux activités organisées par l'union fédérale :
 - . réunions et journées franciliennes de généalogie (20/21 octobre)
 - . et par Clio, colloque autour de l'état civil (13 octobre).

2 - QUESTIONS POSEES

- Relations avec l'union fédérale.
- Relations avec CLIO.
- Relations avec CGIF (Stemma)
un compte-rendu écrit succinct est demandé aux représentants du cercle près des associations.
- Rapport financier à produire dans une forme comptable facilitant lecture et compréhension.

3 - BULLETIN MNEME 94

- Premier numéro tiré à 50 exemplaires par des moyens "artisansaux" qui ne pourront être utilisés de manière habituelle. Prévoir pour l'avenir un prix de revient minimum de 500 frs par bulletin. La comptabilité en sera suivie dans un compte particulier du cercle.
- Appel à communications en rappelant que les sujets doivent traiter de problèmes généraux de généalogie ou de démographie historique ou de paroisses et communes du Val de Marne.
- La diffusion de ce bulletin sera gratuite :
 - . aux membres du C.E.G.D. 94
 - . à la fédération
 - . à quelques cercles correspondants et à titre d'échange des bulletins
 - . aux autorités départementales ayant rapports avec le cercle
- Il est prévu la diffusion de 4 bulletins par an.

4 - FINANCES

4.1 - Exercice 1990

- Les résultats financiers pour l'exercice 90 font apparaître au 30 novembre un avoir de 3.126,45 Frs. Des cotisations restent à encaisser sur l'année 90.
- Une demande de subvention sera nécessaire en 1991.
- L'exercice comptable du cercle commencera le 01 novembre pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante, ce qui permettra un arrêté du compte d'exercice avant l'assemblée générale.

4.2 - Budget prévisionnel - Dépenses :

Bulletin Mnémé 94	2.000 F)	
Union fédérale	300 F)	
Clio	100 F)	arrondi à : 3.500 Francs.
Secrétariat	1.000 F)	

- ##### 4.3 - Le montant des cotisations pour le cercle est maintenu à : 100 Frs. L'achat de Clio reste facultatif et peut-être fait par l'intermédiaire du cercle.

5 - ELECTIONS

5.1 - Renouvellement des membres sortant :

MM LE TOUZE..... réélu
DELPRAT..... réélu.

5.2 - Nouveaux postes à pourvoir :

Mme RIVET..... élue membre du bureau
Mme MASSON..... élue au poste de comptable-trésorier
Mr PERNET..... élu membre du bureau.

6 - PROBLEMES DIVERS

6.1 - Exploitation exhaustive des registres paroissiaux

Malgré leur intérêt et la participation bénévole de certains membres du cercle, ces travaux ne sauraient être considérés, en l'état actuel de leur développement, comme répondant aux besoins des généalogistes membres du C.E.G.D. 94.

Le cercle participera éventuellement à la saisie des informations et à leur exploitation informatique dans des conditions qui restent à définir, en particulier pour la confection de tables de mariages.

6.2 - A la demande de plusieurs adhérents, il est décidé d'établir des relations avec d'autres cercles de province et de désigner pour ce faire ces "correspondants" :

Mme BESSONNET..... Vendée
Mme CANTEAU..... Finistère
Mr CONVARD..... Lorraine
Mr DUMONT..... Côte d'Or
Mr LE TOUZE..... Bordeaux
Mr PERNET..... Brest et environs
Mr SAUTER..... Alsace

Les bulletins de ces cercles seront, après dépouillement et comptes-rendus éventuels, déposés à la bibliothèque du cercle.

6.3 - Statuts et règlement intérieur

Deux nouveaux textes mis en accord avec les dispositions légales sont à l'étude et seront soumis aux membres pour discussion et approbation éventuelle lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra avec l'assemblée générale statutaire en décembre 1991.

Le bureau procédera aux désignations pour les différents postes à pourvoir lors de sa prochaine réunion.

REUNION EXCEPTIONNELLE DE BUREAU DU C.E.G.D. 94

A.D. CRETEIL LE SAMEDI 02 FEVRIER 1991

- Le bureau prend acte de la demande de Mr Le Touzé de pourvoir à son remplacement au poste de Président, les importants et nombreux travaux qu'il doit assumer ne lui laissant pas le temps nécessaire pour ces fonctions.
- Le bureau décide toutefois de maintenir les membres élus dans leurs fonctions actuelles en attendant le vote des nouveaux statuts et d'un règlement intérieur qui définira, de manière précise, lesdites fonctions.
- Mr Delprat est chargé des "contacts" avec les organismes auxquels le cercle a adhéré : Fédération, Clio, etc... et de rendre compte au bureau des différentes demandes de participation faites au cercle.
- Mme Masson assurera les fonctions de comptable du C.E.G.D. 94.
- Le bureau prend acte de la démission, pour raison de santé, de Mme Moynet et, lui souhaitant prompt rétablissement, demande à Mme Canteau qui a réanalysé le 1er numéro de Mnémé d'en assurer le secrétariat, Mr Thouvenin assurant à titre provisoire le fonctionnement administratif courant.
- Toute aide sera la bienvenue.
- Les désignations provisoires feront l'objet d'une discussion lors de l'assemblée de décembre 1991.
- L'avoir du cercle est d'environ 8.000 Frs compte tenu de la subvention accordée par le Conseil Général.

- Melle Voisin rédigera un projet pour le fonctionnement de la bibliothèque et prendra contact avec la bibliothèque généalogique pour connaître les conditions d'admissions des membres du cercle.
 - Mme Rivet prend en charge l'étude et l'établissement de tables de mariages selon modèles déjà réalisés.
 - Prochaine réunion le samedi 09 mars 1991.
-
-

REUNION DE BUREAU DU C.E.G.D. 94

A.D. CRETEIL LE SAMEDI 09 MARS 1991.

- Approbation de la première partie des statuts proposée par Mr Thouvenin ; les membres du bureau souhaiteraient avoir examiné l'ensemble avant les vacances.
- Le bureau décide l'ouverture d'un compte au Crédit Mutuel et charge Mme Masson de constituer le dossier nécessaire.
- Les cercles généalogiques de Vendée et du Finistère ont répondu favorablement à notre demande pour l'échange de bulletins ; Mmes Bessonnet et Canteau sont chargées de leur confirmer notre accord. Il est rappelé que les bulletins doivent être réunis à la bibliothèque.
- Melle Voisin établira une liste d'ouvrages de généalogie à acquérir pour les membres du cercle et la communiquera au bureau pour la prochaine réunion.
- Il sera demandé à Mr Péliissier, auteur d'un logiciel de traitement des données généalogiques, toutes explications tant sur les formats et codes utilisés que sur son exploitation informatique et sur l'aide qu'il pourrait éventuellement nous apporter en particulier pour les tables de mariages.